

Processus de rétroaction sur l'accessibilité – IP4B

OBJECTIF

IP4B s'engage à recevoir et à examiner les commentaires portant sur les obstacles à l'accessibilité liés à ses activités, dans la mesure où ces éléments relèvent de son contrôle organisationnel.

COORDONNÉES POUR TRANSMETTRE UNE RÉTROACTION

Les personnes peuvent soumettre leurs commentaires ou questions concernant l'accessibilité de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Par courriel : admin@ip4b.ca
- Par téléphone : (514) 444-4742, poste 3204

PORTÉE DU PROCESSUS

Les rétroactions peuvent porter notamment sur :

- Les communications d'IP4B;
- Les outils numériques utilisés par l'organisation;
- L'accessibilité des documents fournis par IP4B;
- Toute autre question liée à l'accessibilité relevant des activités d'IP4B.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET DÉLAI DE RÉPONSE

IP4B accuse réception de toute rétroaction reçue dans le même format que celle-ci, sauf en cas de rétroaction anonyme.

IP4B vise à fournir une réponse dans un délai cible de quinze (15) jours civils suivant la réception de la rétroaction. Lorsque la nature de la demande nécessite un délai supplémentaire, la personne sera informée dans les meilleurs délais.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Les rétroactions peuvent être transmises de façon anonyme. Lorsque des renseignements personnels sont fournis, ils sont utilisés uniquement aux fins de traitement de la rétroaction et traités de manière confidentielle.

FORMATS SUBSTITUTS

IP4B ne fournit pas de formats substitués pour les équipements vendus ou loués. Toutefois, lorsque requis, l'organisation peut fournir des documents explicatifs en formats accessibles, dans la mesure du possible.

AMÉLIORATION CONTINUE

Les commentaires reçus par l'entremise du présent processus peuvent être utilisés afin d'identifier des pistes d'amélioration raisonnables et proportionnées aux activités d'IP4B.

FORMAT DE PUBLICATION

Le présent processus est publié en format PDF accessible.